

## Consultations prébudgétaires

### **Le gouvernement doit agir prioritairement sur l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre, selon la FCCQ et la CCIRC**

**Coaticook, le 18 février 2022** – La [Fédération des chambres de commerce du Québec \(FCCQ\)](#) et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) présentent ce matin au ministre des Finances du Québec, Éric Girard, leurs attentes en vue du prochain budget du Québec. Elles recommandent au gouvernement de prioriser ses actions afin de solutionner la rareté de la main-d'œuvre et assurer une reprise rapide de l'économie québécoise.

Le mémoire prébudgétaire québécois de la FCCQ et la CCIRC peut être consulté [en ligne ici](#).

« Au Québec, la rareté de main-d'oeuvre est le principal obstacle à la compétitivité des entreprises et à leur croissance. Depuis 2014, le nombre de Québécois en âge de travailler est en diminution et, selon les plus récentes projections démographiques, devrait continuer de décliner jusqu'en 2031. La rareté de main-d'oeuvre est un phénomène qui s'exprime dans toutes les entreprises, et ce, peu importe leur secteur d'activité. Depuis le début de la pandémie, ce problème s'accroît malheureusement », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Pour ce faire, la FCCQ et la CCIRC présentent dans le mémoire, un ensemble de recommandations sur la main-d'œuvre, entre autres :

- Adopter le Chantier des compétences présenté dans le mémoire
- Mettre en place les mesures nécessaires pour aider à la rétention des travailleurs expérimentés
- Moderniser l'approche en formation continue en instituant le RVEFC (Régime Volontaire d'Épargne Formation Continue)
- Accélérer la réforme de l'immigration

### **Les finances publiques**

La FCCQ et la CCIRC souhaitent également voir le gouvernement maintenir le ratio dette brute / PIB sur la trajectoire annoncée dans la dernière mise à jour économique, voire travailler à la réduction de ce même ratio, afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques et de l'environnement d'affaires québécois.

« Dans le contexte actuel, la priorité du gouvernement devrait être la mise en place des conditions nécessaires à la relance des entreprises, notamment en évitant une quelconque hausse d'impôt pour ces dernières et en continuant à soutenir financièrement les entreprises oeuvrant dans les secteurs qui prendront plus de temps à se remettre de la pandémie », a indiqué M. Milliard.

## **Le développement régional**

« Pour nous, il est clair qu'une reprise économique ne peut être viable et durable si elle ne bénéficie pas à l'ensemble des régions du Québec. En ce sens, le gouvernement se doit de répondre aux besoins du milieu d'affaires oeuvrant en région qui, en plus de chercher à se remettre de la pandémie, doit composer avec des enjeux propres à leur territoire », a souligné M. Francis Riendeau, président de la CCIRC.

Plus précisément, la FCCQ et la CCIRC mettent de l'avant des recommandations pour faire face aux enjeux rencontrés par les entreprises en région, notamment :

- Le soutien aux entreprises touristiques et événementielles
- La nécessité pour le gouvernement de compléter ses opérations de mise en place d'Internet haute vitesse en région
- La mise en place des facteurs nécessaires à la réussite des zones d'innovation
- Le besoin d'infrastructures locales en région pour le transport de personnes et de marchandises
- L'accès aux logements locatifs afin d'attirer et retenir la main-d'oeuvre en région
- La vitalité des centres-villes
- La relance de l'industrie du transport aérien régional

## **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

## **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook**

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) s'est donnée comme mission d'agir comme catalyseur des forces vives du milieu des affaires pour favoriser la prospérité des entreprises de la Chambre et de celles de la région.

C'est en échangeant et en posant des gestes concrets que les régions comme celle de Coaticook seront en mesure de faire face aux enjeux et défis des prochaines années, comme le virage numérique, la transformation vers l'industrie 4.0, le recrutement et l'attraction de la main-d'œuvre, l'évolution des modèles d'affaires et les transferts générationnels en entreprise.

**Renseignements :**

**Laurent Corbeil**

Conseiller aux communications et attaché presse  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
[laurent.corbeil@fccq.ca](mailto:laurent.corbeil@fccq.ca)

Bureau : 514 844-9571, poste 3206  
Cellulaire : 514 827-3723

**Gabriel Ethier Poisson**

Directeur général  
Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook  
[info@ccircoaticook.ca](mailto:info@ccircoaticook.ca)  
Bureau : 819-849-4733